

DELIBERATION N° 2005/03-07 - SALLE DES FETES MULTIFONCTION -
ACTUALISATION DU COUT D'OBJECTIF

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, rappelle les délibérations du Conseil Municipal des 16 décembre 2002, 14 avril 2003, 2 juin 2003, 29 juin 2004 et 27 septembre 2004 et le concours d'architecture pour le grand projet de construction d'une salle des fêtes multifonction qui s'est déroulé en 2003 ayant donné lieu à l'attribution au Cabinet MALOT, Architecte à Nancy.

Le Document de Consultation des Entreprises élaboré en mai 2004 a, quant à lui, permis d'évaluer le projet à 4 302 255 € H.T.

Les coûts de travaux ayant évolué depuis cette date, il est proposé d'actualiser le coût d'objectif de l'ouvrage en se fondant sur l'indice BT 01, soit :

Valeur d'estimation : Mai 2004

Dernier indice connu en mai 2004

BT 01 janvier 2004 **646,80**

Valeur ouverture des plis : février 2005

Dernier indice connu en février 2005

BT 01 Octobre 2004 **682,70**

Actualisation **682,70 : 646,80 = 1,05550**

Actualisation 5,55 % sur 10 mois soit 0,55 % par mois.

4 302 255,56 x 1,05550 = 4 541 030,743 € H.T.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide par 20 voix pour et 6 abstentions (groupe Ludres Autrement : M. LEFRANC, Mmes BERTRAND, THIRIET, M. NOEL et groupe Ludres Notre Ville : M. FRANOUX, Mme PELLÉ) :

- d'accepter cette actualisation.